

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AfrIPI soutient les pays d'Afrique du Nord dans la lutte contre la contrefaçon, la défense des droits de propriété intellectuelle et leurs impacts sur l'économie et l'environnement

Le Projet de la Commission Européenne « Droit de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique » AfrIPI, et le Cabinet MAP « Bureau d'avocats spécialisés en Propriété Intellectuelle » organisent du 28 au 29 novembre 2022, à Alger, un séminaire international en matière de lutte contre la contrefaçon et de défense des droits de propriété intellectuelle, en partenariat avec l'Institut de la propriété industrielle (INPI) de France, la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCI algéro-française) et l'Union des fabricants (UNIFAB, France).

Ce séminaire organisé à l'intention des décideurs, des autorités de régulation, des détenteurs de droits de propriété intellectuelle (DPI), et des acteurs engagés dans l'application des droits de propriété intellectuelle en Afrique du Nord, notamment en Algérie, en Égypte et en Tunisie, vise à maintenir un dialogue entre les principales parties prenantes afin de partager leurs expériences, d'identifier les facteurs favorisant la contrefaçon et d'échanger en matière de techniques et de stratégies efficaces pour détecter et surveiller les atteintes aux DPI, et enquêter sur elles.

Cet événement fait suite à la table ronde consultative sur l'application des DPI dans les pays d'Afrique du Nord qui a eu lieu les 23 et 24 février 2022, organisée par AfrIPI et tenue en ligne. Elle avait pour objectif de renforcer les capacités des parties prenantes et de les sensibiliser aux questions liées au respect des DPI, permettant ainsi de rendre compte des lacunes existantes qui pourraient être abordées à l'avenir.

En outre, ce réseau qui permet l'échange des expériences entre les autorités participantes, aboutira en plus du rapport de situation, à une stratégie cohérente pour mieux organiser la coopération transfrontalière et pour éventuellement identifier des organismes de coordination.

À propos d'AfrIPI

AfrIPI est un projet pionnier de coopération internationale en matière de propriété intellectuelle qui mène des actions conjointes entre l'Union Européenne et l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain et faciliter les investissements Afrique-Europe en faveur de la croissance économique et du développement durable. Le projet est cofinancé par la Commission européenne, par l'intermédiaire de la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), et par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Ce projet est mis en œuvre par l'EUIPO, en partenariat avec des institutions régionales et nationales Africaines, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO).

Pour plus d'informations : www.afripi.org